



loyers impayés pierre et vacances (résidences services gérées)

Par **julescesar**, le **19/06/2021** à **12:18**

pierre et vacances a t-il le droit de ne pas payer ses loyers pour cause covid

Par **Marck.ESP**, le **19/06/2021** à **15:21**

B O N J O U R

Vous avez accepté les CGU, merci de les appliquer en respectant les simplesd formules de politesse demandées.

Pierre & Vacances avait déjà suspendu le versement des loyers d'une grande partie des propriétaires de ses résidences touristiques, pendant le 1er confinement puis à partir de début novembre devant des difficultés financières.

Des procédures judiciaires ont été ouvertes.

Le 28 janvier 2021, le Conseil d'Administration du groupe a décidé de solliciter l'ouverture d'une procédure amiable de conciliation.

Le 2 février 2021, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a ouvert une procédure de conciliation à l'égard de Pierre & Vacances S.A. et de certaines de ses filiales, pour une durée de 4 mois, éventuellement prorogable.

<https://argent.boursier.com/immobilier/actualites/pierre-vacances-suspend-le-versement-de-ses-loyers-6438.html>

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/montreuil-bellay-49260/center-parcs-loyers-impayes-900-propriteaires-denoncent-une-offre-inacceptable-4e06c72e-c07b-11eb-9389-fa96de72bfe6>